

Chères concitoyennes, chers concitoyens,
Pour cette nouvelle lettre d'infos et première communication d'après élections municipales, vous trouverez ci-dessous le « trombinoscope » de la nouvelle équipe municipale. Ainsi, vous pourrez mieux les identifier pour échanger avec eux lorsque vous les rencontrerez. Ils sont vos interlocuteurs privilégiés pour faire remonter auprès du conseil municipal vos remarques, vos préoccupations, vos suggestions afin que nos réponses soient le plus possible en adéquation avec vos attentes.

A très bientôt.



Roland Nariau
Maire

1er adjoint



Xavier
GAUTHIER

2ème adjoint



Arlette
DUCHENE

3ème adjoint



Gérard
LEGRAND

4ème adjoint



Nathalie
NOMINÉ



Martine
CUNHA



Cécile
ROY-BOUTELOUP



Philippe
LAFARGE



Sylvain
PLUMÉ



Clément
D'ARGENT



Olivier
MESNARD



Sandrine
BLANCHET



Magali
MORIN



Frédéric
LUCIER



Isabelle
DUFRAISSE



La Communauté de Communes de Sainte Maure de Touraine propose de nombreux spectacles et animations.

Son programme culturel est disponible en mairie ainsi qu'à la bibliothèque.

AGENDA

Fête de l'école

**Vendredi 27 juin
à partir de 17h30**

Salle polyvalente
Kermesse organisée par l'APE
suivi du spectacle des écoliers préparé
avec leurs enseignants

150 ans du centre de secours des pompiers de Thilouze

Samedi 5 juillet à 10h30

Place de la mairie
à partir de 12h00
Stade de la baronne

Soirée barbecue / animation karaoké

Samedi 5 juillet

Restaurant « Le Tourne-Bride »

14 juillet

à 10h15 - Cérémonie fête nationale

Place du monument

À 14h30 - Concours de pétanque

à 16h00 - Fête inter-associations

à 22h30 - Retraite aux flambeaux

à 23h00 - Feu d'artifice

Stade « Michel Vauge »

Rentrée des classes

Mardi 2 septembre à 9h00

Ecole côté mairie

Marché nocturne

Samedi 6 septembre à 18h00

Centre bourg

AGENCE POSTALE

du 23 juin

au 12 juillet

ouverte uniquement

mardi - jeudi - samedi

ALSH INTERCOMMUNAUX

« Voyage au cœur de mon territoire »

C'est le thème des Accueils de Loisirs Sans Hébergement de l'intercommunalité, à savoir Nouâtre, Saint-Epain et Sainte Maure de Touraine.



Outre les animations habituelles de ces centres, des séjours sont également organisés.

Votre enfant à entre 3 et 14 ans, vous souhaitez l'inscrire cet été, n'hésitez pas à contacter le service Enfance Jeunesse à l'Espace Theuriet - 45 avenue du Générale de Gaulle à Sainte Maure de Touraine ou par téléphone au 02 47 65 63 15 ou encore par mail à l'adresse :

secretariatals@cc-saintemauredetouraine.fr

ANIMAUX NUISIBLES

Deux piègeurs agréés présents sur la commune.

La municipalité a signé une convention avec la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) autorisant 2 piègeurs chargés de suivre la lutte contre les animaux nuisibles notamment les ragondins sur la commune.

Ainsi, si vous êtes concernés par des soucis avec ces nuisibles, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.



EAU

Budget 2014

L'excédent de fonctionnement constaté sur 2013 de 28 620 € sera affecté sur la section investissement 2014.

ASSAINISSEMENT

LA MISE EN SERVICE DE LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION EST EFFECTIVE DEPUIS LE 20 MAI.



Vote du budget 2014

L'excédent de fonctionnement constaté sur 2013 de 43 567 € sera affecté sur la section de fonctionnement 2014.

Redevance 2014 : les factures sont désormais semestrielles.

La redevance assainissement précédemment établie annuellement est, depuis cette année, répartie sur les 2 semestres. Ainsi, la première facture vous a été présentée courant mai et la seconde le sera fin novembre-début décembre.

Des dysfonctionnements récurrents des pompes d'assainissement sont dus à un mauvais usage du réseau.

Le réseau d'assainissement collectif ne doit recueillir que les eaux usées. Les déchets (type serviettes hygiéniques., lingettes...) ne doivent, en aucun cas, être jetés dans ce réseau au risque de créer des dysfonctionnements notoires ; en effet, ces produits sont biodégradables à terme mais ceci n'est pas instantané et ils sont donc intacts lorsqu'ils empruntent le réseau d'assainissement. Il est donc recommandé de les déposer dans vos poubelles de déchets classiques (sac noir).

Merci de veiller à respecter ces consignes pour le confort et le respect de chacun.



RESPECTONS L'ENVIRONNEMENT

L'environnement dans lequel nous vivons est un élément essentiel au confort de tous.

Les élus doivent faire en sorte d'y veiller et, avec l'aide du personnel communal, de mener les actions nécessaires pour le rendre agréable. En contrepartie, chacun des administrés a le devoir d'y contribuer par un comportement responsable et citoyen. Nous avons déjà largement signalé les nuisances engendrées par les déjections canines dans les espaces verts, déploré les dépôts sauvages autour des bacs à verre derrière la salle polyvalente.

Force est de constater que ces incivilités continuent. Pire ! depuis quelques temps les poubelles réservées aux utilisateurs des albizzias et de l'aire de loisirs, sont régulièrement remplies de déchets verts et de gravats, mais aussi de sacs noirs déposés par des particuliers peu scrupuleux.

Nous rappelons que ces comportements sont passibles d'une amende pour les contrevenants.



BUDGET GÉNÉRAL

Amoindri face à la baisse des dotations de l'Etat

Le budget est arrêté en recettes et en dépenses comme suit :

- section de fonctionnement à 654 050 €

- section d'investissement à 415 867 €

Les dépenses budgétaires, tant en fonctionnement qu'en investissement, sont inhérentes à certains projets notamment l'entretien des bâtiments dont la réfection du chéneau de la salle polyvalente, la vérification des équipements sportifs, la suite de la réhabilitation du restaurant scolaire, le réaménagement des locaux techniques, des travaux de voirie comme

route du Chêne Parapluie et la création de places de parking aux abords des Albizzias, l'achat de matériel dont un **tracteur-tondeuse** et la continuité de la mise en conformi-



té de l'éclairage public particulièrement impasse du sabot.

TAXES LOCALES

Hausse des taxes locales nécessaire

Au vu de la baisse notable des dotations de l'Etat et afin d'anticiper cette constante, une augmentation de 2 % des taxes d'habitation (soit 13,44%) et foncières sur les propriétés non bâties (soit 25,11%) et de 4 % de la taxe foncière sur les propriétés bâties (soit 11,60%) a été votée.

SUBVENTIONS

Baisse proportionnelle des subventions accordées

La liste des subventions 2014 arrêtée par les élus représente un montant total de 3 500 €. La subvention au Centre Communal d'Actions Sociales s'élève, quant à elle, à 3 000 €.

CIVISME

Quelques rappels de règles permettant le « bien vivre ensemble ».

Bruit et voisinage (extrait de l'arrêté préfectoral du 29 avril 2013) - « Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, tel que la rénovation, le bricolage et le jardinage, à l'aide d'outils et d'appareils, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse... moto-pompe pour le prélèvement d'eau et/ou arrosage... et susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectués à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi
- de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi
- de 10h00 à 12h00 le dimanche

Bibliothèque Municipale
"Lucien BROSSARD"
37260 Villeperdue - ☎ 02 47 65 99 33

Pas de vacances pour votre bibliothèque !

La période estivale est souvent propice à la lecture, n'hésitez pas à venir découvrir les nouveautés !

Horaires d'ouverture

- **mercredi de 10h00 à 12h00 et 17h15 à 18h30**
- **samedi de 10h00 à 12h00**

S.I.T.S.



Le remboursement de la différence entre le tarif Fil Vert et celui du Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire (S.I.T.S.) pour les collégiens de Montbazou doit faire l'objet d'une demande.

La commune adhère à ce syndicat de transport, toutefois la desserte pour le collège depuis Villeperdue est assurée uniquement par Fil Vert. De fait, les tarifs Fil Vert sont de 130 € et les tarifs SITS de 120 € pour se rendre aux mêmes collèges (Albert Camus et Saint-Gatien). Par solidarité, lors de son dernier comité syndical, le SITS a décidé de rembourser la somme de 10 € aux familles des collégiens de Villeperdue pour l'année scolaire 2013/2014.

Pour cela, il faut que les familles adressent au SITS un RIB. Toute demande après le 30 août ne sera pas prise en considération.

L'inscription pour l'année 2014-2015 est ouverte.

Le S.I.T.S. met à disposition des fiches d'inscription en mairie pour le lycée Jean Monnet (Joué les Tours). Ces fiches sont à retourner ou à déposer au **S.I.T.S. – Mairie de Monts – 37260 MONTS** avant le 12 juillet prochain.

Informations 02 47 34 11 52 ou sits@monts.org ou www.sits-monts.fr

TRI SELECTIF



Réponse :



Sac jaune ou noir ou...?

- 1/ bocal en verre
- 2/ verre de table cassé

2/ sac noir
1/ container à verre

FÊTE DE L'ÉCOLE

Vendredi 27 Juin

Kermesse de l'école

à partir de 17h30 à la salle polyvalente proposée par l'Association des Parents d'Élèves.

- restauration sur place,
- nombreux stands de jeux
- vente de billets de tombola à gratter (tous les gros lots restent, ils n'ont pas été remportés par les ventes déjà faites par les écoliers),
- et vente d'enveloppes toutes gagnantes.

Installation des stands à 13h30, toute aide sera la bienvenue.

Contact APE :

ape.villeperdue@gmail.com ou par tél au : 02 47 26 02 99

Spectacle des écoliers

à 18h30, venez nombreux applaudir les enfants lors de leur spectacle préparé par chaque classe avec les enseignants...



POMPIERS DE THILOUZE

Fête des 150 ans d'existence du centre de secours

samedi 5 juillet

10h30 : Place de la mairie

Démonstration manœuvre descente d'un blessé du clocher de l'église.

à partir de 12h00 : Stade de la Baronne - accueil et vin d'honneur offert par l'amicale des Sapeurs pompiers du Balzac.

14h00 : Stade de la Baronne :

Démonstration manœuvres, concours de pompes à bras, exposition photos, véhicules anciens, information sur les différents services de secours, exposants ...

Entrée libre et restauration sur place



14 JUILLET

Commémoration...

à 10h15

place du monument

Revue des sapeurs-pompiers du centre « Le Balzac » suivie d'un pot de l'amitié dans le jardin de la bibliothèque.



Fête inter-

associations

à partir de 14h30

Concours de pétanque

au stade « Michel Vauge »

(salle polyvalente si intempéries)

à partir de 16h00

Animations, jeux, tournois proposés par les associations villeperduisiennes et coordonnés par le Sporting Club de Villeperdue

à partir de 19h30

le traditionnel repas, cette année « Jambon braisé-flageolets-frites »
Réservations dès 15h00 sur place et à partir du 30 juin au Madison :

- Adultes 12€
- Enfants 7€



à 22h30 retraite aux flambeaux

Des lampions, offerts par la municipalité, sont mis à disposition sur place.

à 23h00 un feu d'artifice

pour couronner cette journée de fête avant le bal populaire.



CŒUR DE VILLAGE

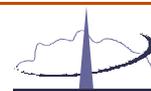
Marché nocturne 6^e édition

Samedi 6 septembre à 18h30

Animations et restauration, notamment tartiflette géante, en centre bourg



Tempo Oïo—Edition 2013



LA PAROISSE

Date d'inscription

pour le catéchisme

Pour inscrire vos enfants, rendez-vous à la maison paroissiale au 5 rue de la Bodinière à Veigné :

- Mercredi 2 juillet de 10h à 12h et de 16h à 18h
- Mercredi 3 septembre de 10h à 12h
- Samedi 13 septembre de 10h à 12h30



AGE D'OR

Pétanque

Le club de l'Age d'Or propose désormais, en plus des jeux de société ou jeux de carte, de jouer à la pétanque chaque jeudi à partir de 14h derrière « Les Albizzias ».

Nouveau

A.D.M.R.

Permanence hebdomadaire

L'association locale d'Aide à Domicile en Milieu Rural organise chaque mardi de 9h à 11h salle du conseil municipal une permanence afin de répondre à toutes vos demandes.



SENTIER DE RANDONNÉE

Boisbonnard randonne !

Un circuit de 5 km, agréé par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre, a été initié avec la Communauté de Communes, en collaboration avec les élus communaux.

Un pupitre informatif est apposé face à la croix du carrefour du château.

La carte du circuit est téléchargeable sur le site de la commune : www.villeperdue.fr

